

LE CANADA ET L'ORDRE MONDIAL

Pour le Canada et chacun des Canadiens et Canadiennes, ces grands changements et défis propres à l'ordre mondial décideront de la question de savoir si les conditions favorables à la paix et à la prospérité l'emporteront. En outre, le monde espère obtenir de notre pays une contribution spéciale à l'édification de ce nouvel ordre, à cause de ses capacités, de l'esprit novateur et de participation dont il a toujours fait preuve, et de sa culture politique, que le monde perçoit comme étant un des meilleurs modèles à employer pour gérer la diversité linguistique, ethnique et régionale.

Les générations canadiennes de l'après-guerre n'ont pas suffisamment compris ni situé le rôle de leur pays dans le monde pour faire valoir, autant que les étrangers s'y attendent, la fierté, l'unité et la détermination nationales. La préoccupation obsessionnelle de tous ceux et celles qui tiennent toujours à comparer chaque aspect de la politique étrangère à celle de la superpuissance voisine voile les véritables réalisations et le potentiel d'une des principales puissances moyennes du monde, et cette même obsession altère et expurge à bien des égards le débat sur la politique extérieure canadienne.

En cette ère où le monde cherche à édifier un ordre nouveau, la politique étrangère du Canada traverse une période difficile. Notre pays ne l'a jamais cédé à d'autres lorsqu'il s'est agi de soutenir les Nations Unies, et il s'est honorablement acquitté de son rôle en participant aux opérations de maintien de la paix et en consentant de nombreux autres efforts. Il doit aujourd'hui, en vertu de ce même dévouement, être prêt à prendre les armes s'il le faut et mettre résolument en oeuvre tous les moyens créateurs, diplomatiques et politiques raisonnablement possibles pour rendre inutile le recours à cette ultime et terrible sanction.

Les cendres de la Seconde Guerre mondiale n'étaient pas encore froides quand la Charte de l'ONU a été rédigée; c'était une époque où la barbarie menaçait toutes les valeurs du monde civilisé. La Charte était claire et ferme quant à la nécessité de maintenir la paix et la sécurité, et il convient d'en relire les dispositions aujourd'hui (voir l'annexe). Le Canada a participé pleinement au processus, il a proposé son